



Direction des Affaires Juridiques, Commande Publique et des Assemblées

Secrétariat Général des Assemblées

Ajaccio, le 09 juillet 2025

## Aux membres du Conseil Communautaire

**Objet Convocation d'un Conseil**

**Le mardi 15 juillet 2025 à 17 h 15**

Hôtel de Ville d'Ajaccio  
Salle du Conseil Municipal

**Ordre du jour**

**Adoption du procès-verbal des séances du conseil communautaire en date du 26 mai et du 19 juin 2025**

### **Foncier**

Rapporteur : Monsieur Stéphane Sbraggia

1 - Autorisation donnée au Président de signer la convention de servitude relative à l'installation d'un poste de transformation de courant électrique pour Electricité de France situé « Miot » parcelle n°CD 0360 commune d'Ajaccio.

Rapporteur : Monsieur Stéphane Sbraggia

2 - Acquisition de 6 parcelles sises lieu-dit « Cavone » sur la commune d'Ajaccio

### **Assainissement**

Rapporteur : Monsieur Antoine Vincileoni

3 - Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la CAPA - Commune de Sarrola Carcopino

### **Habitat**

Rapporteur : Monsieur Alexandre Sarrola

4 - Remplacement d'un représentant au conseil d'administration de l'OPH de la CAPA

Rapporteur : Monsieur Alexandre Sarrola

5 - Convention d'objectifs et de moyens entre la CAPA et son Office Public de l'Habitat 2025-2030

Rapporteur : Monsieur Alexandre Sarrola

6 - Modification de l'intérêt communautaire « Equilibre social de l'habitat » afin d'y ajouter une aide technique et financière aux opérations d'amélioration de l'habitat privé du Pays Ajaccien hors dispositifs de type OPAH.

Rapporteur : Monsieur Alexandre Sarrola

7 - Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie en matière d'habitat : Lancement d'un Appel à projets "Rénovation des copropriétés" du Pays Ajaccien

Rapporteur : Monsieur Alexandre Sarrola

8 - Modification du Règlement des aides communautaires en faveur du logement social : extension de la garantie d'emprunt au Bail réel solidaire

### **Politique de la Ville**

Rapporteur : Monsieur Charles-Noël Voglimacci

9 - Partenariat Mission Locale – Bilan 2024 et objectifs 2025/2026/2027

### **Développement Social**

Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre Aresu

10 - Adoption de la feuille de route du Conseil Local de Santé Mentale du Pays Ajaccien

Rapporteur : Monsieur David Frau Cazalet

11 - Présentation du Rapport d'activités du CIAS 2024, du compte de gestion 2024, du compte administratif 2024, de l'affectation des résultats 2024, du rapport d'orientation budgétaire et du budget primitif 2025 du CIAS.

### **Développement Economique**

Rapporteur : Monsieur Christophe Mondoloni

12 - Adoption du règlement des aides à l'immobilier d'entreprise de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien

Rapporteur : Monsieur Christophe Mondoloni

13 - Versement à la Commune d'Ajaccio d'un fonds de concours pour la participation à l'organisation du Carnaval 2025

### **Ressources Humaines**

Rapporteur : Madame Annie Sichi

14 - Modification d'emplois permanents

Rapporteur : Madame Annie Sichi

15 - Autorisation donnée au Président de signer la convention de mise à disposition de personnel, entre la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien (collectivité d'origine) et la Société Publique Locale Ametarra (organisme d'accueil).

Rapporteur : Madame Annie Sichi

16 - Autorisation donnée au Président de signer la convention de mise à disposition de personnel, entre la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien (collectivité d'origine) et la Société Publique Locale M3E (organisme d'accueil).

Rapporteur : Madame Annie Sichi

17 - Autorisation donnée au Président de signer la convention de mise à disposition de personnel, entre la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien (collectivité d'origine) et le COSSCAPA (organisme d'accueil).

## **Finances - Budget**

Rapporteur : Monsieur Xavier Lacombe

18 - Garantie d'emprunt communautaire au profit de la SPL Ametarra dans le cadre de la concession d'aménagement Mezzana sur un emprunt de 600 000 €

Rapporteur : Monsieur Xavier Lacombe

19 - Garantie d'emprunt communautaire au profit de la SPL Ametarra dans le cadre de la concession d'aménagement Miséricorde sur un emprunt de 1 200 000 €

## **Transports - Déplacements**

Rapporteur : Monsieur Stéphane Sbraggia

20 - Intégration du dispositif d'évacuation du téléphérique au plan communal de sauvegarde de la commune d'Ajaccio

Rapporteur : Monsieur Stéphane Sbraggia

21 - Evacuation verticale du téléphérique urbain Angelo - Convention entre la CAPA et la Société d'Exploitation du Câble Ajaccien (SECA) titulaire de la phase 3 d'exploitation et maintenance

**Le Président**  
**Stéphane Sbraggia**